

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
DALHEIM



AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public en application de l'article 24 §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau

que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande **d'autorisation du 25 novembre 2022 de la part de l'administration communale de Dalheim concernant l'exploitation d'un réservoir d'eau potable « Dalheim » à Welfrange, se trouvant sur la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Dalheim, section C de Welfrange, sous le numéro 219/2672, et laquelle a été enregistrée sous le numéro EAU/AUT/22/1226.**

La commune de Dalheim a été informée par courrier en date du 2 janvier 2022.

Fait à Dalheim, le 4 janvier 2023.

Le secrétaire communal
Joëlle NICLOU



Le bourgmestre
Joseph HEISBOURG